

SERMON XI.

SUR LA CONVERSION DE ZACHÉE.

Et Zachée se présentant-là, dit au Seigneur; Voici, Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, & si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, j'en rens le quadruple. Et Jesus lui dit; Aujourd'hui le Salut est venu à cette maison, parce que celui-ci aussi est fils d'Abraham. Luc XIX. 8, 9.

POUR favoir la différence qu'on doit mettre entre les fausses vertus & les véritables, & combien le jugement que Dieu porte à cet égard est souvent éloigné de celui des hommes, vous n'avez, Mes Frères, qu'à comparer l'histoire du jeune Seigneur dont il est fait mention au XVIII. Chapitre de S. Luc, avec celle que mon Texte vous présente. Ce Seigneur vient à Jesus-Christ pour apprendre de la propre bouche d'un si grand Maître ce qu'il doit faire pour se sauver.

Tu

Tu fais les Commandemens, lui dit Jesus-Christ, ne point commettre adultère, ne point dérober, ne point tuer, ne point porter de faux témoignage, rendre à ceux qui nous ont donné la naissance l'honneur qui leur appartient. *Je sais tout cela*, répond le Jeune-homme, *je l'ai pratiqué dès ma jeunesse.* Jesus-Christ touché des heureuses dispositions que témoigne son nouveau Disciple, juge à propos de l'éprouver, de le fonder un peu davantage. *Il te manque encore une chose*, lui dit-il, *vends tout ce que tu as & le distribue aux pauvres, & tu auras un Trésor au Ciel; puis viens & me suis.* A l'ouïe d'une proposition si peu attendue, celui-ci qui possédoit de grands biens, se refroidit tout à coup, il quitte brusquement ce Maître qu'il étoit venu chercher avec tant de zèle, & se retire plein de tristesse. *Tant il est malaisé*, ce fut la reflexion du Sauveur à ce sujet, *tant il est malaisé, qu'un riche entre dans le Royaume de Dieu!* Qui n'eût cru qu'un si ponctuel observateur de la Loi, qui jusqu'alors avoit vécu dans l'innocence, sans avoir jamais fait de tort à personne, étoit un vrai Juste? Il ne l'étoit pourtant pas. Un vice caché gâtoit dès la racine tant de vertus appa-

rentes. Son attache aux biens du monde fut ce qui l'empêcha de devenir Disciple de Jesus-Christ, & qui par cela seul mit un obstacle invincible à son Salut. Opposons à cet exemple, celui de notre Péager. Connu chez les Juifs par ses mauvaises mœurs, & d'une profession décriée par cette basse avidité du gain qui est la source de mille injustices, à peine Zachée a-t-il vu chez lui le Sauveur, qu'il se détache de cet esprit d'intérêt, de cet amour des richesses dont le jeune homme n'avoit pu se résoudre à faire le sacrifice. De lui-même, avant que ce Sauveur lui ait rien prescrit, il s'engage à une ample réparation de ses précédentes iniquités, & par une repentance sincère il obtient des graces, dont le premier avec sa fausse innocence demeure exclus pour jamais. *Et Zachée se présentant là, dit au Seigneur, Voici, Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, & si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, j'en rends le quadruple. Et Jesus lui dit; Aujourd'hui le Salut est venu à cette maison, parce que celui-ci aussi est fils d'Abraham.* Contemplons, Chrétiens, dans cette mémorable Histoire I. Le caractère d'une solide Conversion. II. Les Privilèges que Dieu lui réserve. Ce seront

ront les deux points de ce Discours. Dans le I. nous verrons la déclaration de Zachée pénitent sur l'usage qu'il est désormais resolu de faire de ses richesses. *Voici, Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, & si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, j'en rends le quadruple.* Dans le second nous méditerons la sentence favorable que le Seigneur lui prononce. *Jesus lui dit; Aujourd'hui le Salut est venu à cette maison, parce que celui-ci aussi est fils d'Abraham.*

I. P A R T I E.

ZACHE'E étoit-il Juif ou Payen? Je ne fai pourquoi les Interprètes se partagent sur cette question. Son nom seul qu'on lit au second chapitre du Livre d'Esdras marque assez qu'il étoit Juif. Sa qualité de péager n'est point un obstacle, vu que plusieurs Juifs depuis que leur République étoit devenue tributaire des Romains ne rougissoient point d'exercer cet emploi. Faut-il s'en étonner? il étoit lucratif; & par-tout il se trouve assez de gens qui ne se font aucun scrupule de sacrifier l'honneur à l'intérêt. Le titre de *pêcheur ou d'homme de mauvaise vie,*
titre

titre dont les Juifs avoient coutume de qualifier les Payens, ne prouve pas mieux que Zachée le fut. Il prouve seulement que sa profession étoit si odieuse, que l'on rangeoit indifféremment ceux qui l'exerçoient, dans la classe des Payens & des Infidèles. Témoin Matthieu l'Évangéliste, constamment Juif, quoique Publicain; qui, comme il nous le rapporte lui-même, occasionna un pareil murmure des Pharisiens contre Jesus-Christ, & leur fit dire en parlant à ses Disciples; *pour-quoi votre Maître mange-t-il avec les péagers, & les gens de mauvaise vie?* D'ailleurs en appelant Zachée *fils d'Abraham*, le Sauveur fait entendre qu'il étoit Juif de naissance. Car de prétendre qu'il le qualifiât de la sorte à cause de sa foi, selon l'idée de S. Paul, lors qu'il distingue les enfans *de la chair* d'avec ceux *de la promesse*, c'est supposer mal à propos que Jesus-Christ se seroit énoncé d'une manière qui eût alors été tout-à-fait inintelligible à ses Auditeurs. Zachée, ajoute l'Évangéliste, étoit principal péager, c'est-à-dire, le plus considérable entre ces exacteurs des droits du Prince, ou le Chef d'une Compagnie de partisans associés entre eux pour la ferme des impôts; celui à qui les autres rendoient compte.

Matth.
IX. II.

Gal. IV.
29.

compte. Au reste cet ordre de gens étoient singulièrement odieux aux Juifs qui se regardant comme un Peuple libre, qui ne devoient avoir que Dieu pour Roi, souffroient impatiemment de se voir asservir au joug des Romains, & d'être obligés de payer tribut à une Puissance étrangère & idolâtre. De-là leur haine particulière pour les Publicains, jointe à celle qu'en tout siècle & en tout Pays, les Peuples ont toujours eue pour ceux de cette profession; les regardant comme des tyrans, comme des sangsues publiques qui ne cherchent qu'à s'engraisser de leur substance, & qui abusent du nom du Prince pour voler impunément & le Prince & les Sujets. Gens en qui l'avarice, la rapacité, la fraude, ont coutume de se joindre au luxe, à la crapule & à de sales débauches qui consomment le fruit de leurs extorsions & de leurs rapines. Chose surprenante! Mes Frères, en voici pourtant un dont le cœur apporte des dispositions secrètes à la grace dont Jesus-Christ va bientôt le favoriser. Son empressement pour connoitre le Sauveur, n'est pas simplement l'effet d'une pure curiosité de voir cet homme rare, si fameux par ses miracles; il s'y mêle une secrète envie

envie d'être son Disciple, un fond d'amour pour la Vérité, un commencement de retour à la Vertu. Aussi dès que le Sauveur a tourné vers lui ses regards, & que par une faveur qu'il avoit coutume de faire à peu de personnes, il s'est invité lui-même à loger dans sa maison, Zachée descend en hâte du haut de l'arbre où il étoit monté pour le voir passer, & l'ayant reçu chez lui, il est si touché de ses leçons que sur le champ il fait en sa présence cette déclaration solennelle : *Voici, Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, & si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, j'en rends le quadruple.*

Ces paroles se prennent en différens sens chez les Interprètes. Quelques-uns les regardent comme un témoignage qu'il se rend à lui-même sur sa conduite passée, non pas dans cet esprit de vaine ostentation qui fait dire au Pharisien de la Parabole; *Je jeûne deux fois la semaine, je paye la dixme de tout ce que je possède* : mais avec la naïveté d'un humble Disciple, qui rend à son Maître un compte exact de ses actions, qu'il soumet à son jugement, dans la double vûe d'apprendre ce que sa conduite peut avoir de

dé-

défectueux, & de se justifier contre l'opinion sinistre que les Juifs en avoient conçue. A peu près comme s'il eût dit; tout Péager que je suis, j'exerce mon emploi avec honneur; je n'imite point l'exemple de mes pareils. Loin d'être dur, âpre à l'argent, loin de m'enrichir de rapines, je m'élargis envers les pauvres, & s'il m'arrive d'avoir injustement ranconné quelqu'un, je ne manque pas de l'en dédommager amplement, ne perdant jamais de vûe le précepte que Jean Baptiste impose aux gens de ma sorte, *n'exigez rien au-delà de ce qui vous est ordonné.* Luc III. 12, 13. Mais il est beaucoup plus naturel de suivre le torrent des Commentateurs, & d'entendre avec eux le discours de Zachée d'une résolution qu'il vient de prendre dans le moment même; résolution que la présence du Sauveur lui inspire, & qui devient le premier fruit de sa conversion. Je donne, c'est-à-dire, je donnerai désormais, je suis prêt à donner, à restituer. C'est, Mes Frères, ce que confirme le murmure des Juifs, qui n'auroient eu garde, ce me semble, de traiter avec un tel mépris un homme qui se seroit déjà distingué si glorieusement de ses pareils par sa probité, par sa générosité, par sa droiture. Joignez à cela, ce que
le

le Sauveur ajoute à son occasion, qu'il est venu *sauver ce qui étoit perdu*. Paroles qui désigneroient mal un homme dont la conduite auroit été vertueuse, & telle qu'il ne s'agiroit tout au plus que d'en perfectionner les motifs: mais qui quadrerent à merveille avec celle d'un pécheur dont la conversion vient d'éclater.

Celle-ci est revêtue des marques les plus capables d'en persuader la solidité. En pareil cas, tous les signes extérieurs sont équivoques. Larmes, soupirs, sanglots, jeûnes austères même & macérations, tout cet extérieur pénitent n'étant point ce qui change l'homme, n'est point aussi ce qui peut appaiser Dieu. Dieu demande des effets, des actions, un vrai changement de mœurs, il veut qu'on lui sacrifie la passion dominante. *Lavez-vous, nettoyez-vous, ôtez de devant mes yeux la malice de vos actions, cessez de mal faire, apprenez à faire le bien*. C'est ce qui se voit dans notre Péager. Sa pénitence s'annonce par une prompte & ferme résolution de faire le bien & de réparer le mal. Sa passion dominante avoit été l'interêt, passion qui lui avoit vraisemblablement fait commettre dans son emploi mille fraudes & mille injustices. Il étoit riche, & d'autant plus riche,

Esàie I.
16, 17.

riche, que du bien d'autrui il avoit accru le sien. Mais Jesus-Christ paroît-il ? il lui immole cette passion. Ce n'est point velleité, simple désir; ce n'est point un de ces projets vagues dont l'exécution se remet d'un jour à l'autre. C'est une chose qu'il est prêt à faire, & qui s'exécutera dans l'instant. *Je donne la moitié de mes biens aux pauvres*; & l'Evangeliste remarque que ces biens étoient considérables. Les Juifs, selon leurs Canons, se contentoient d'employer en aumônes le cinquième de leur revenu, & de porter outre cela dans le Sanctuaire la dixme de tout ce qu'ils possédoient. Combien celui-ci va-t-il plus loin ? On diroit qu'il veut payer le Sauveur du monde de l'honneur qu'il en reçoit. Il y a apparence qu'ayant goûté sa doctrine du renoncement à soi-même, & que dans l'intention qu'il avoit de suivre Jesus-Christ en qualité de son Disciple, il voulut imiter l'exemple de plusieurs autres, qui pour pouvoir demeurer inséparablement unis à ce Divin Maître, étoient obligés de disposer de leurs biens. Et c'est, sans doute, dans cette vûe particulière aux circonstances d'alors, & qui ne tiroit point à conséquence pour l'état ordinaire du Christianisme, que Jesus-Christ proposa au

Jeune-homme dont je vous ai rappellé l'histoire, de vendre les siens & de les distribuer aux pauvres.

Observez que Zachée également attentif à ce que la justice exige, & à ce que demande la charité, n'exerce point cette dernière vertu aux dépens de l'autre. Il ne ressemble nullement à ces riches, qui par de fastueuses aumônes prétendent couvrir & reparer suffisamment leurs iniquités; qui donnent aux pauvres, tandis qu'ils frustrent leurs Créanciers de ce qu'ils leur doivent; qui après avoir volé le public, pillé la veuve & l'orphelin, fait par leurs vexations tyranniques une infinité de misérables, fondent pieusement des hôpitaux, comme pour restituer à Dieu une partie de ce qu'ils ont pris au monde. Il semble à ces gens-là que Dieu soit un Juge qu'ils puissent corrompre en lui faisant part de leur butin; & on diroit que dans le secret de leur cœur, ils lui tiennent le langage de ces larrons dans le Livre des Proverbes; *Tu y auras ton lot parmi nous, & il n'y aura qu'une bourse pour nous tous.* Malheureux que vous êtes! N'espérez pas par cette voie légitimer vos fraudes & sanctifier vos rapines. Non, faire l'aumône, tandis qu'on s'approprie le bien d'autrui, réduire les
uns

Prov.
I. 14.

uns à l'indigence, tandis qu'on affecte de soulager celle des autres, c'est là violer la justice sans pratiquer véritablement la charité. *Ecoutez ceci, vous qui en-^{Amos} gloutissez les pauvres, même jusqu'à VIII. 4. faire défaillir les affligés du Pays.* La justice marche avant la charité. Commencez par vider vos mains & vos coffres d'un argent qui ne vous appartient pas, après cela donnez de ce qui vous appartient. Imitiez Zachée. Zachée fait deux parts de son bien. L'une, il la consacre aux besoins des pauvres, mais il se réserve l'autre pour dédommager ceux qu'il a lezés, pour récompenser avec usure tout le tort qu'il peut avoir fait au prochain.

Le devoir de la restitution est fondé sur l'idée même de la justice, puis que cette justice ordonne de rendre à chacun ce qui lui appartient. Il est fondé, ce devoir, sur le commandement exprès de Dieu. Déjà la Loi qui défend de voler, ordonne de rendre ce qu'on a pris. Mais il y a de plus sur ce sujet des ordonnances formelles au chapitre XXII. de l'Exode, au VI^e. du Lévitique, au V^m. du Livre des Nombres. Là le voleur ou l'injuste détenteur est condamné à rendre à son prochain la chose qu'il lui aura ravie, de
D d 2 quel-

quelque manière qu'il l'ait faite, soit par fraude, soit par violence, en ajoutant au principal un cinquième de la valeur.

La restitution est un devoir tellement indispensable, que sans elle il n'y a point de salut à espérer. On a beau trouver cela dur ; on a beau vouloir chicaner là-dessus, la décision n'est pas douteuse. La maxime est d'une évidence qui se fait sentir aux moindres esprits. Dites-moi, Mes Frères, si l'on peut se sauver sans la repentance : Non sans doute. Mais se repent-on véritablement d'une injustice qu'on a faite, lorsque, le pouvant, on refuse de la réparer ? Ne couvre-t-on pas alors d'un masque de repentance une impénitence réelle ? Répondez-moi, est-on en état de grâce, quand on se rebelle actuellement contre les ordres de Dieu ? Or quiconque retient le bien d'autrui, pèche doublement, & contre la Loi qui lui prescrit de le rendre, & contre celle qui lui défend de le garder. Comment seroit-il en état de salut ? puis que n'y ayant point de salut pour celui qui n'aime ni Dieu ni le prochain, celui qui ne restitue pas, n'a d'amour ni pour le prochain, auquel il persiste volontairement à faire tort, ni pour Dieu dont il méprise les Loix, & à qui il préfère un vil intérêt. Non, non,
un

un Apôtre a prononcé cet Oracle, & la Raison le prononçoit avant lui, *les ravisseurs n'hériteront point le Royaume de Dieu. Si le méchant rend le gage, nous dit Dieu lui-même par la bouche d'un Prophète, si le méchant rend le gage, & s'il restitue ce qu'il aura ravi, certainement il vivra, il ne mourra point.* Mais en vertu même de cette sentence, s'il refuse de restituer ce qu'il a ravi, certainement il mourra; certainement il ne fauroit vivre.

^{I Cor. VI. 10.}

^{Ezech. XXXIII. 15.}

Pour s'aquitter d'un si important devoir, trois choses sont nécessaires. 1. Il faut examiner avec soin, si l'on n'a pas effectivement fait tort au prochain, & en combien de manières on peut l'avoir fait. 2. Il faut que cette restitution soit prompte, qu'elle se fasse sans délai. 3. Enfin qu'elle soit pleine & entière. Tout cela se trouve, Mes Frères, dans la résolution de notre Péager.

1. Disons-nous, on ne fauroit s'examiner trop scrupuleusement sur cet article, ni trop se tenir en garde contre les illusions que mille gens sont sujets à se faire à cet égard. Pour éluder le devoir de la restitution, ils s'aveuglent sur le crime même, & se retranchant dans la prétendue bonne foi d'une ignorance qui,

loin de pouvoir passer pour invincible, est volontaire & grossièrement affectée, ils prétendent toujours ne se pas trouver dans le cas où l'on doit restituer. Mais voyez notre pénitent. Il sent trop que dans l'exercice de son emploi, il a pu se prêter à mille manœuvres où la justice & sa Conscience étoient blessées. Le vœu qu'il forme en présence du Sauveur, comprend un engagement à faire sur ce sujet les recherches les plus exactes, les revues les plus scrupuleuses. *Si, dit-il, j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, l'Original signifie à la lettre, si j'ai faussement accusé quelqu'un.* Espèce d'iniquité très-familière aux maltotiers. Mais qui pourroit dire toutes les inventions diaboliques que ces sortes de gens ont en main pour tromper, pour piller, pour vexer les pauvres peuples? Dénonciations calomnieuses, impositions arbitraires, exactions rigoureuses, ou qui vont beaucoup au-delà de ce qu'exigent les Loix, ruineuses poursuites, chicanes, surprises, artifices de toutes les sortes pour extorquer de l'argent: exécutions impitoyables, qui arrachent au laboureur, au manœuvre, au pauvre artisan, jusqu'à son pain, jusqu'à son lit, jusqu'aux instrumens de son travail, & aux moyens de sa subsistance.

Voilà,

Voilà ce que vous ignorez, grâces à la Providence! heureux habitans de cette République! & voilà ce que les Nations soumises au pouvoir despotique ne savent que trop. Mais sans nous arrêter à la profession de Zachée, combien dans toutes les autres ne se commet-il pas d'injustices! Marchand! car c'est vous que notre matière concerne autant ou plus que qui que ce soit, mettez la main sur la Conscience, & rappelez-vous ici toutes les fraudes de votre commerce; ces contrats simulés, ces prêts usuriers, ces profits illicites, ces pièges tendus à la simplicité d'autrui. Ici vous abusâtes de sa confiance, là vous vous prévalûtes de son ignorance; ailleurs de son extrême besoin. Vous avez ébloui les uns par de fausses promesses dont ils furent la duppe; vous avez pris sur d'autres d'injustes avantages. Vous avez imaginé mille stratagèmes pour supplanter vos rivaux de fortune, & pour élever votre commerce sur les ruines du leur. N'alléguez point pour votre défense, l'exemple, l'usage, la nécessité de faire comme les autres, & de vous servir contre eux de leurs propres armes. Tout cela ne sauroit vous mettre à couvert: Il demeure toujours vrai que ce que vous acquérez aux dépens d'autrui,

trui, est un gain injuste, que c'est le bien d'autrui & non pas le vôtre.

2. La restitution doit être prompte. *Ne dis point à ton prochain, va & retourne, & je te le donnerai demain, quand tu l'as par devers toi.* On fait que l'on jouit du bien d'autrui, & l'on se contente d'un dessein vague de restituer; moyennant quoi l'on trouve aisément le secret d'endormir sa Conscience, & d'en calmer les remords. Je ferai restitution quelque jour. Mais quand sera-ce! Vous ne le savez pas encore, peut-être ce jour n'arrivera-t-il jamais. Mais songez-vous bien que l'état où vous êtes est un état continué de péché? que c'est un larcin sans cesse renouvelé; que tout autant de momens que vous differez la réparation du tort que vous faites au prochain, tout autant commettez-vous d'actes d'injustice, qui aggravent votre premier crime. Songez-vous bien qu'en différant de restituer, vous rendez la restitution plus difficile, qu'elle pourra même vous devenir impossible. D'autres soins vous distrairont; un dérangement subit de vos affaires mettra des obstacles à l'exécution de votre projet; la mort enfin, qui vient toujours plutôt qu'on ne pense, vous surprendra dans l'omission de ce devoir; vous mour-

rez sans l'avoir rempli, & vous voilà perdu pour toujours. Notre Péager doit encore ici servir de modèle. Il prend une résolution fixe, vigoureuse, dont l'objet n'est pas l'avenir, mais le présent. Il ne dit point; si j'ai fait tort à quelqu'un je rendrai; mais *je rends*, dès aujourd'hui je veux rendre.

3. La restitution enfin doit être pleine & entière. Zachée fait bien plus, puis qu'il se condamne à rendre le quadruple. Non, comme quelques-uns l'ont crû, pour obéir aux Loix Romaines qui condamnoient les Publicains à cette amende, en cas de malversation; ni pour se conformer à la Loi de Moÿse, laquelle, comme nous avons déjà vu, n'exigeoit de celui qui venoit s'accuser volontairement, que le quint au dessus du prix de la chose dérobée; n'imposant, tantôt le double, tantôt le quadruple, car cela varioit suivant la matière du vol, qu'aux larrons poursuivis & convaincus en justice. Notre Publicain par l'offre d'une réparation si ample, veut seulement marquer son extrême horreur pour l'injustice. Le douloureux repentir que lui causent celles qu'il peut avoir commises, l'engage à s'en punir ainsi lui-même. Mais voici la principale raison de cette conduite. C'est qu'il

craint de se méprendre à la mesure de la réparation, & que pour être plus sûr de ne point demeurer au dessous du juste dédommagement qu'il doit, son généreux cœur lui inspire de s'étendre beaucoup au-delà. D'où vous apprenez, Chrétiens, combien il nous importe de ne point nous acquitter à demi d'une obligation si indispensable & si sérieuse. Il faut que la restitution soit exacte. Calculez pour cet effet l'étendue du dommage que votre injustice ou votre imprudence a pu causer au prochain, dommage qui excède souvent la valeur du bien ravi. Calculez le préjudice que lui apporte & la privation de ce bien, & l'espace de tems durant lequel il en est demeuré privé par votre faute. Souvenez-vous qu'il ne suffit pas de rendre au prochain ce dont nous jouissons actuellement à son préjudice, mais que le devoir exige que nous l'indemnifions de la perte que nous lui avons injustement causée, quand nous n'en aurions nous-même recueilli aucun profit, puisque l'idée même de restitution emporte ce que les Jurisconsultes appellent *un rétablissement en entier*, c'est-à-dire, qu'il faut que nous remettions les affaires du prochain, autant que cela se peut, dans l'état où elles étoient, & dans celui où elles

elles feroient fans le détriment que nous y avons apporté. Enfin, prenez garde que ce n'est pas le seul larcin qui oblige à restitution; mais qu'en général tout tort que le prochain aura reçu, soit par nos ordres, soit avec notre aide, soit par nos sollicitations, ou par nos conseils, soit simplement en vertu de notre consentement, de notre approbation, de notre connivence même, & voyez, Mes Frères, jusqu'où cela va; que tout tort de cette nature est un mal qu'en conscience, & quoi qu'il nous en coûte, nous sommes tenus de réparer.

En vain l'intérêt, l'amour propre & la corruption du cœur, opposent-ils à l'évidente nécessité d'un devoir si juste, les difficultés qui se rencontrent dans sa pratique. En vain allèguent-ils pour en éluder l'obligation, ces raisons spécieuses, l'impuissance où l'on est de satisfaire, la nécessité de se soutenir, l'intérêt d'une famille, le bénéfice des Loix. Faux prétextes, qui n'ont pour nous éblouir que l'illusion de l'aveugle passion qui les met en œuvre.

Vous êtes dans l'impuissance absolue de rendre au prochain ce que vous lui avez pris. Le délabrement de vos affaires, un coup de malheur qui vous abi-

me,

me, en vous enlevant & votre bien propre & celui d'autrui, vous ôte les moyens de dédommager ceux à qui vous avez fait tort. Mais qui vous a mis dans cette impuissance que vous-même? Si vous n'aviez pas volontairement différé de restituer quand vous le pouviez, quand vos mains étoient garnies, vous ne vous trouveriez point aujourd'hui malheureusement réduit à cette impossibilité dont vous tirez votre excuse. Cette impossibilité même doit être regardée comme la première peine de votre injustice. Elle ne fait que suspendre une obligation qui subsiste toujours, puisque les effets de cette injustice subsistent; & elle n'empêche pas que vous ne deviez travailler de toutes vos forces par tous les moyens légitimes, à vous mettre en état de la réparer. Zachée étoit riche, je l'avoue, lors qu'il prit la résolution de restituer; mais par mille accidens il pouvoit cesser de l'être; voilà pourquoi sincère dans son repentir, il se hâte d'acquiescer une obligation évidente, tandis qu'il a les moyens en main; sans attendre que quelque revers de fortune lui fournisse la spécieuse dispense d'une obligation trop longtems négligée; & lui ouvre contre les poursuites de sa Conscience

science un triste asyle qui n'en fauroit entièrement calmer les remords.

„ Mais si je me dépouille de tout ce
„ que j'ai de bien peu légitimement ac-
„ quis, si j'en fais une restitution pleine
„ & exacte, je ferai hors d'état de me
„ soutenir dans le monde; je ne pourrai
„ plus vivre sur le pied où j'ai vécu,
„ peut-être laisserai-je après moi ma fa-
„ mille dans la misère”. Je ne pourrai
plus vivre sur le pied que j'ai vécu! hé
quel droit avez-vous de vivre dans le
monde sur un certain pied? quel droit a-
vez-vous, je vous prie, de vous y soute-
nir avec éclat, & d'y briller aux dépens
d'autrui? depuis quand les Loix de l'or-
gueil & de la vanité ont-elles pris la pla-
ce de celles de l'Évangile? depuis quand
les prétendues bienséances de la condi-
tion prescrivent-elles contre les devoirs
les plus indispensables de la justice? L'in-
térêt de ma famille, dites-vous. Mais en
conscience, croyez-vous devoir à votre fa-
mille un bien que des étrangers ont droit
de revendiquer comme le leur? pouvez-
vous légitimement laisser à cette famille
ce qui ne vous appartient pas? & si à ce
prétendu intérêt qu'une aveugle tendresse
fait tant valoir, ou qui pour mieux dire
n'est qu'un faux prétexte dont se masque
votre

votre avarice, vous opposez l'intérêt de
 votre ame, l'intérêt de votre salut éter-
 nel, celui même d'assurer à vos enfans
 cette protection du Ciel qui repose sur la
 postérité des justes, au lieu de leur trans-
 mettre un héritage de malédiction, ne
 voyez-vous pas combien de pareils mo-
 tifs doivent emporter la balance? Zachée
 riche partisan, vivoit sans doute dans
 l'aïse & dans la splendeur mais après a-
 voir distribué la moitié de ses biens aux
 pauvres, après avoir rendu le quadruple
 à ceux qu'il avoit fraudés, pensez-vous,
 Mes Frères, qu'il lui restât dequoi sou-
 tenir le même genre de vie? Cela ne dut-
 il pas l'obliger à réduire sa dépense, à
 diminuer la pompe de son train, à refor-
 mer le luxe de sa table & de ses habits?
 Cependant rien de tout cela ne lui cou-
 te pour satisfaire à son devoir, pour
 montrer la sincérité de sa conversion, pour
 donner à Jesus-Christ des marques du zè-
 le qui désormais va l'attacher à sa suite.
*Voici, Seigneur, je donne la moitié de
 mes biens aux pauvres, & si j'ai fait
 tort à quelqu'un en quelque chose, j'en
 rends le quadruple.*

Dernier prétexte derrière lequel on
 croit se mettre à couvert de l'obligation
 de restituer, c'est le bénéfice des Loix.

Je suis dispensé, dit-on, de rendre en entier, ou même souvent de rien rendre. L'un allégué un droit de prescription acquis par une paisible possession de je ne sai combien d'années. Un autre réclamant ce que dans la déroute de ses affaires, les Loix du pays lui adjugent pour l'aider à vivre & à rétablir sa fortune ruinée, s'approprie sans scrupule les riches débris d'un naufrage, où par sa faute il a entraîné plus de dix familles; & se prévalant de l'abandon forcé que des Créanciers allarmés ont fait de la meilleure partie de leurs droits, afin de sauver le reste, il dort tranquille à l'ombre d'un accord, que la Justice humaine autorise, & jouit toute sa vie du fruit de ses brigandages, en soutenant fièrement qu'il ne doit plus rien à personne. Quoi donc, insensé que vous êtes! les Loix humaines à votre avis ont-elles la force d'abroger celles de Dieu? la Justice des hommes vous met-elle à couvert des carreaux que la Justice Divine lance contre les injustes? Non, si les Loix Civiles dont la prévoyance ne sauroit remédier à tout, connivent à de certains désordres, & laissent certains abus impunis, en vûe d'en prévenir de plus grands, si l'asyle qu'elles ouvrent aux malheureux, elles ne le peuvent pas
no'up
tou-

toujours fermer aux coupables, cette connivence n'efface point votre injustice, cette impunité ne vous autorise pas devant Dieu, & ne met point votre Conscience en sureté. Tout cela n'empêche pas que vous ne soyez toujours le débiteur de ces sommes dissipées par votre luxe, englouties par votre faste & par votre ambition; que vous ne soyez tenus de dédommager à proportion de votre pouvoir ceux que vous avez volés, & que le retour d'une meilleure fortune, que vous devez moins à votre bonheur, à votre industrie à votre travail, qu'à l'indulgence de ceux qui vous ont fait grace, ne vous oblige à vous acquitter pleinement envers eux, & à les indemniser selon toute l'étendue du tort que vous leur aviez fait. Les Loix de la justice & de la Religion sont inflexibles sur cet article. Le devoir de restituer ne connoit d'autre obstacle que l'impossibilité, ni d'autre réserve que l'absolument nécessaire à l'entretien de la vie. Ce devoir n'admet d'autre excuse que l'ignorance invincible; la possession du bien d'autrui devenant illégitime, du moment que cette ignorance cesse, & l'obligation de le rendre, passant avec l'héritage du Père aux enfans. Enfin ce devoir n'a d'autre borne que la pleine réparation du tort qu'on

qu'on a fait. Chrétiens! prenez exemple d'un Juif. Qu'un pécheur, qu'un homme de mauvaise vie, qu'un vil péager, vous apprenne votre Religion. Voyez dans cet exemple jusques à quel point une âme repentante, une âme vivement touchée de l'intérêt de son salut porte son horreur, pour l'injustice. Zachée n'a garde de dire à ceux qui furent la proie de son avidité criminelle; venez, composons ensemble; je vous rendrai le quart, le tiers, la moitié de ce que je vous ai pris, après quoi je me tiens quitte envers vous, & ne prétends plus vous rien devoir. Non, il fait vœu de rendre tout. Que, dis-je? ce seroit trop peu pour la magnanimité du nouveau Disciple du Seigneur Jesus. Il faut qu'il signale les prémices de sa conversion; & que ce jour, le plus beau, le plus heureux de sa vie, soit marqué par des actions héroïques. Il n'est pas content qu'il n'ait dédommagé avec usure tous ceux qu'il avoit lezés, & qu'il ne leur ait fait ressentir, aussi-bien qu'aux plus indigens de ses Concitoyens, les effets de sa libéralité. *Voici, Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, & si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, j'en rends le quadruple.*

O parole rude! morale sévère, qui af-

sûrement fera peu du gout de notre siècle ! doctrine effrayante pour la plupart de nos Chrétiens d'aujourd'hui ! doctrine qui doit les faire trembler ; qui fait effectivement trembler pour eux, quand on songe au peu de disposition qu'ils paroissent avoir à le suivre. Après tout, Mes Frères, la difficulté du devoir que je prêche, ne vient pas tant de la nature du devoir même, qu'elle naît d'un côté, de l'attache excessive qu'ont les hommes pour le monde, & pour les biens de cette vie ; d'autre côté de leur peu de foi, de leur peu de goût & de sensibilité pour les choses qui regardent le salut. Quiconque croit aux menaces & aux promesses de l'Évangile, ne trouve rien de trop austère ni de trop pénible dans les devoirs que cet Évangile prescrit. Quiconque connoit bien Jésus-Christ, quiconque aimant ce grand Sauveur comme il mérite d'être aimé, désire sa grace avec ardeur, & soupire après son salut, se résoudra sans peine à faire pour l'amour de lui, ce qu'ordonnoit déjà cette voix de l'équité naturelle qui parle dans la conscience de tous les hommes. C'est donc à vous, ames pénitentes ! ames déjà saintement touchées de vos obligations, que je m'adresse ; & je ne puis mieux vous encourager à remplir celle-

celle-ci, ni mieux faire disparoître à vos yeux ce que sa pratique a de rude, qu'en vous montrant, en la personne de Zachée, les magnifiques récompenses que Dieu y attache, & toute l'étendue des miséricordes qu'il vous prépare. *Jesus lui dit, Aujourd'hui le Salut est venu à cette maison, parce que celui-ci aussi est fils d'Abraham.* C'est la matière de mon second Point.

II. P A R T I E.

Admirons d'abord ici, Chrétiens, la bonté de Jesus-Christ pour les pécheurs. Voyez avec quelle tendresse il les va chercher au fort de leurs égaremens; avec quels soins il les attire; comme il est charitablement industrieux à s'insinuer au fond de leur cœur; combien il a d'attention à profiter de leurs plus légères dispositions au bien, pour les convertir par degrés & les amener à lui. Ah! qu'il justifie exactement envers Zachée le beau mot dont ce Péager fut l'occasion; *le Fils de l'homme est venu chercher & sauver ce qui étoit perdu.* Zachée ravisseur, injuste, trop semblable aux gens de sa sorte, scandalisoit le monde par le dérèglement de ses mœurs. Un mouvement caché le porte à vouloir voir Jesus-Christ,

qu'il ne connoissoit encore que par la voix de la renommée. Instruit de son approche, il se met sur son passage; & se hâtant de dévancer la foule importune qui auroit infailliblement dérobé ce Sauveur à ses regards, il grimpe au haut d'un sycomore pour le pouvoir contempler tout à son aise. Le Sauveur qui de son côté, par un mouvement de miséricorde, le cherchoit & l'attendoit dans cet endroit, lève les yeux sur lui, l'appelle par son nom, pour lui montrer qu'il le connoît. Il va plus loin; lisant dans le cœur de cet homme les secrets désirs, qui l'enflamment, il lui offre de lui-même une grace que l'autre n'eût osé demander; & par préférence au reste des habitans de Jerico, il veut lui faire l'honneur de loger chez lui. Cette distinction excite le murmure des Juifs. Mais que celui qui la reçoit la justifie bien ensuite! Zachée fidèle à la grace qui l'a si miséricordieusement prévenu, ne se contente pas de faire à Jesus-Christ l'accueil le plus distingué. Il fait beaucoup plus; touché de ses leçons, il renonce sur le champ au désordre de sa vie passée, & fait vœu d'en reparer incessamment les iniquités. O reception véritablement digne d'un tel hôte! digne de celui qui préfère à toutes choses *le Royaume de Dieu*

Et sa Justice, de celui dont *la viande est* Jean
de faire la volonté de son Père Céleste, IV. 34.
 & qui saintement alteré du salut des pé-
 cheurs, veut empêcher s'il se peut, qu'au-
 cun *de ces plus petits ne périsse*. Mar-
 the! ton zèle pour ce même Maître se ^{Matth.}
 consumoit en soins inutiles, en prépara-^{XVIII.}
 tifs dont il étoit peu touché; tu te tra-^{14.}
 vaillois après *beaucoup de choses*, tandis ^{Luc}
 qu'une seule étoit nécessaire. Zachée le ^{X. 42.}
 fert bien mieux à son gout, en choisissant
la bonne part. C'est un festin délicieux
 pour Jesus-Christ, que la conversion de
 cette ame, jusques-là si dure & si insen-
 sible à ses devoirs. Oui, Seigneur! je
 veux tâcher de reconnoître l'honneur d'u-
 ne visite comme la vôtre. *Mon bien ne* ^{Pseau.}
sauroit venir jusques à vous, il est vrai, ^{XVI. 2,}
 mais je sai que vous prenez sur votre ^{3. com-}
 compte celui que l'on fait à vos frères. ^{par. avec}
Voici, Seigneur, je donne la moitié de ^{Matth.}
mes biens aux pauvres. Révolution sur-^{XXV.}
 prenante! conversion bien prompte! Mais
 dont la promptitude ne peut être sus-
 pecté à ce Jesus, qui par la connoissance
 intime qu'il a des cœurs, en voit dans ce-
 lui de ce pénitent la sincérité, la ferme-
 té, la solidité, & y découvre par avance
 les fruits qu'elle est prête à faire éclore.
 Mais si notre Péager fait beaucoup pour

Jesus-Christ, que Jesus-Christ à son tour le récompense magnifiquement! il l'absout de ses péchés, il le justifie, il lui promet, difons mieux, il lui donne le salut. *Aujourd'hui le salut est venu dans cette maison.* Par *cette maison* on pourroit entendre toute la Famille du Péager. C'est ainsi que l'Écriture nous montre plusieurs exemples de familles qui converties à Dieu par la conversion de leur Chef, & sanctifiées par les influences de sa piété, participèrent aux bénédictions que cette piété lui attira. Témoin la famille du pieux *Corneille*, sur laquelle on vit descendre, aussi-bien que sur lui, l'effusion des dons de l'Esprit. Témoin celle de *Lydie* & celle de *Crispe*, qui baptisées avec leurs Chefs, eurent part aux mêmes graces. Témoin encore ce Géolier, qui ayant embrassé la foi, fut sauvé lui & sa maison. Mais soit qu'on l'entende de la famille, ou de la personne de Zachée, c'est toujours une allusion à l'hospitalité qu'il venoit d'exercer envers Jesus-Christ. En me recevant chez lui, dit ce Sauveur, il y reçoit le salut même. Du moment que je parle, les rapines, les concussions, les fraudes, les brigandages, tous les vices qui logeoient dans cette maison, viennent d'en être bannis pour toujours. Cette lepre
qui

Voyez
A ctes
X. 24.
XVI.
15, 32.
XVIII.
8.

qui l'infectoit, ces choses ravies par violence, ces trésors de méchanceté dont elle étoit pleine & qui en auroient causé la ruïne, cet interdit qui comme un feu sous terrain en ébranloit les colonnes, en faisoit déjà les fondemens, toutes ces pestes viennent d'en sortir. A leur place la droiture & la candeur, la justice & la charité, la piété & la Religion y viennent prendre leur domicile. Avec elles la bonne conscience, avec elles la paix de l'ame, l'assurance de l'amour de Dieu, les consolations & les dons du St. Esprit, avec elles la plénitude des bénédictions célestes, y vont entrer & l'enrichir pour jamais. *Le salut est venu à cette maison.* Salut temporel, dans les bénédictions de la vie présente. Car rien n'empêche d'étendre jusques-là l'idée du Sauveur. Rien n'empêche de présumer que Zachée converti réunit en lui tous les traits de ce beau portrait que le Psalmiste fait du Juste: *Heureux l'homme qui craint l'Eternel & prend un singulier plaisir à ses commandemens ! sa postérité sera puissante en la terre ; il y aura des biens & des richesses en sa maison. L'homme de bien fait aumône & prête ; il dispense ses affaires avec droiture ; même il ne sera jamais ébranlé. Son cœur est*

Mich.
VI. 12.
Prov. X.
2. Com-
parez A-
mos III.
10.

Psaus
CXII.
1--9.

ferme s'assurant en l'Eternel. Il a répandu, il a donné aux pauvres, sa justice demeure à perpétuité. Sa corne sera élevée en gloire. Le salut est venu à cette maison. Salut éternel, dans les

Matth. VII. 24, 25. *espérances de la vie à venir. Quiconque entend mes paroles & les met en effet, dit le Sauveur, je le compare à l'homme prudent qui a bâti sa maison sur la roche; & lors que la pluie est tombée, & que les torrens sont venus, & que les vents ont soufflé contre cette maison-là, elle n'est point tombée, parce qu'elle étoit fondée sur la roche. Zachée entend les paroles du Sauveur, & il les met en effet. Zachée reçoit ce Sauveur de la vraie manière dont il faut le recevoir. Il croit à ses promesses, il soucrit à ses préceptes, il embrasse sa discipline. Or à tous ceux qui l'ont reçu de la sorte, Jesus-Christ leur donne le droit d'être faits enfans de Dieu. Dès-lors ce Publicain devient donc l'enfant de Dieu, l'héritier de Dieu, & le cohéritier de J. C. Dès-lors tous les thrésors de sa grace & de sa gloire lui vont être ouverts. Aujourd'hui le salut est entré dans cette maison, car celui-ci aussi est fils d'Abraham.*

Jean I. 12. *Par ces derniers mots, Jesus-Christ répond aux injustes murmures des Juifs. Quoi? disent ces hypocrites, Jesus entre*

tre

tre chez un homme de mauvaise vie pour y loger ! Mais vous, qui toujours prompts à vous scandaliser en moi. Vous erigez si hardiment en juges d'une conduite dont vous ignorez les vûes, sachez que le but particulier de ma mission est de recueillir *les brebis perdues de la maison d'Israël*; que ceux qui sont en santé n'ont pas besoin de medecin, mais ceux qui se portent mal, & que ce ne sont pas les justes, mais les pécheurs que je viens appeller à la repentance. Pourquoi enviez-vous à cet homme un honneur dont jusqu'ici vous parutes si peu jaloux ? Personne de vous ne m'invite à me venir reposer chez lui, & vous trouvez mauvais que ce Péager me reçoive ? Mais, dites-vous, c'est un pécheur, un homme de mauvaise vie. Téméraires ! vous ne voyez pas le fond de son ame. Ce qu'il fut jusqu'à présent, ne vous apprend point ce qu'il fera dans la suite. Il est votre compatriote, il est comme vous enfant d'Abraham, que dis-je ? il a plus droit que vous mille fois à la gloire de ce titre, puisqu'il fait *les œuvres d'Abraham*; tandis que vous, avec votre faux zèle & votre apparente austérité, vous faites *les œuvres du Diable*. Sepulchres blanchis, vous êtes beaux au dehors,

Matth. vous paroissez justes devant les hom-
 XXIII. mes ; mais au dedans vous n'êtes que
 14, 23, corruption, qu'hypocrisie, qu'ordure,
 27, 28. que rapine & qu'iniquité. Vous payez
 &c. la dixme de la Mente, de l'Anet & du
 Cumin, mais vous laissez en arriere le
 jugement, la fidélité, la miséricorde.
 Oui, je ne veux que la pénitence de ce
 péager pour condamner votre prétendue
 innocence. Tandis que vous, Scribes &
 Pharisiens, sous le prétexte de faire de
 longues prières, vous mangez entière-
 ment les maisons des veuves ; lui, il con-
 sacre ses biens à la charité & à la justice.
 Il est donc doublement enfant d'Abraham,
 puisqu'il foutient la gloire de cet illustre
 origine ; puisqu'il suit fidèlement les tra-
 ces, & fait reconnoitre en lui les traits
 de votre Père commun ; puisqu'il imite
 son équité, sa droiture, sa bonté géné-
 reuse, son hospitalité, sa compassion
 pour les malheureux. Il est bien juste
 qu'ayant embrassé ma doctrine avec une
 vive foi, il hérite de cette *bénédiction*
 V. Gal. qui de Père des Croyans doit se répan-
 III. 8, 9, dre par mes mains sur toute sa vraie pos-
 14. térité. *Aujourd'hui le salut est venu à
 cette maison, car celui-ci aussi est fils
 d'Abraham.* Finissons.

APPLICATION.

MES Frères, le Sauveur vous a fait ce matin un honneur semblable à celui qu'il fit à Zachée. Il s'est présenté, non pas à vos portes, mais à l'entrée de vos cœurs; & accompagné de toutes les grâces de son Alliance, il a dit à chaque Communiant: *Il faut que je loge aujourd'hui chez vous.* Dites-moi comment vous avez reçu cette miséricordieuse visite du Fils de Dieu, de quelle manière vous vous y êtes préparés, & quelles résolutions vous inspire la reconnaissance que vous devez avoir d'un si grand bienfait. Avez-vous nettoyé vos mains? avez-vous purifié vos cœurs? vos cœurs de fraude, de malice & d'iniquité; vos mains de rapine, d'extorsion, de gain deshonnête? Ah que ne m'est-il permis ici de donner l'effort aux jugemens favorables de la charité! que ne m'est-il permis de croire qu'il n'y a dans cette Assemblée, qu'il ne s'est trouvé ce matin à la sainte Table, que de vrais Disciples du Sauveur; & que ne puis-je, à chacun de ceux qui méprisèrent jusques ici l'obligation capitale que j'ai pressée dans tout ce Discours, leur adresser en le finissant

ces

ces paroles consolantes ; *Aujourd'hui le salut est entré dans cette maison , car celui-ci aussi est fils d'Abraham !* Je ne m'arrêterai point à remarquer , combien il est déplorable que la pratique d'un devoir aussi évident , aussi indispensable que celui-ci , soit si peu connue parmi nous. Combien il est honteux que parmi des Chrétiens , parmi des Reformés , les restitutions soient si rares , qu'elles en sont devenues des espèces de prodiges. Hé qui ne feroit épouvanté de voir , qu'au milieu des malédictions de la Loi , & des anathêmes de l'Évangile , tant de Chrétiens , convaincus en leur conscience qu'ils usurpent le bien d'autrui , persévèrent dans cette usurpation des trente , des quarante années ; y persévèrent jusques à la mort ; & plutôt que de restituer ce malheureux fruit de leurs brigandages , aiment mieux se perdre pour l'éternité ! Mes Frères , je vous épargne. Ce jour n'est point un jour de censures & de reproches. Au lieu de faire retentir à vos oreilles les menaces de la Religion ; au lieu de crier avec un Prophète : *Malheur à celui qui assemble ce qui ne lui appartient point ! jusques à quand le fera-t-il ? & entassera-t-il sur soi de la boue épaisse ?* Au lieu de dire avec Néhémie,

Habac.
II. 6.

hémie, lors qu'il vouloit engager ses compatriotes à rendre à leurs pauvres frères leurs champs & leurs vignes, dont ils s'étoient si cruellement faisis: *Que Dieu* Néhém;
secoue de sa maison tout homme qui n'au- V. 13.
ra point mis en effet cette parole; c'est
par la douceur que j'aimerois à vous vaincre. C'est par les charmes de la communion de Jesus-Christ, c'est par les attraits de son amour, que je voudrois aujourd'hui pouvoir vous gagner. Seriez-vous inaccessibles à de tels motifs? Jesus-Christ frappe, il faut lui ouvrir; il vous appelle, il faut entendre sa voix; c'est-à-dire, qu'il faut vous montrer dociles à ses leçons, & faire ce qu'il vous commande. Ah! que votre docilité sera richement récompensée! & que Jesus-Christ reçu chez vous, comme il le fut chez le Péager, y fera entrer de bénédictions avec lui. *Si*
quelqu'un entend ma voix & m'ouvre, Apoc.
j'entrerai chez lui, & je souperai avec III. 20.
lui & lui avec moi. Si quelqu'un m'ai- Jean
me, il gardera ma parole, & mon Père XIV. 23.
l'aimera, & nous viendrons à lui, &
nous ferons notre demeure chez lui. Se-
roit-il possible pécheur! que vous fussiez assez stupide, assez aveugle, assez insensible à vos véritables intérêts, pour aimer mieux retenir cet interdit, que malgré
que

que vous en ayez, votre conscience ne cessera de vous reprocher; pour préférer ces richesses iniques, qui au jour de la calamité ne vous profiteront de rien, qui ne sauroient vous défendre contre la mort, que vous ne pouvez emporter avec vous dans le tombeau, & qui après cette vie, deviendront pour vous une source de remors éternels; pour, dis-je, les préférer à la bienveillance du Père céleste, à la présence favorable de Jesus-Christ, aux dons de sa grace, à ceux de sa gloire! Non, j'attends de meilleures choses de vous. J'espère que vous n'aurez point aujourd'hui bu & mangé votre condamnation par une communion sacrilège. J'espère que vraiment repentant de votre dureté, de votre injustice passée, vous aurez fait ce matin, à l'exemple du Péager de notre Evangile, de fermes résolutions dont on verra bientôt éclore le fruit. J'espère qu'aujourd'hui Jesus-Christ, venu chez soi, dans l'assemblée de ceux qui se disent ses Disciples, y aura été embrassé avec amour de ces ames qu'il a rachetées, de ces ames en faveur desquelles il a versé son sang, à qui il a tant de fois offert sa grace, & que, malgré leurs injurieux refus, il presse encore si miséricordieusement de le recevoir. J'espère qu'à cette

nou-

nouvelle visite du Sauveur, on verra multiplier, au milieu de ce Troupeau, les œuvres de la justice, & celles de la charité. Qu'enfin tous tant que nous sommes, les pécheurs par un sincère retour, les Fidèles par un redoublement de zèle & de vigilance sur leurs devoirs, nous l'engagerons à fixer éternellement sa demeure parmi nous; enforte qu'après être entré lui-même dans nos cœurs, il nous fasse entrer à notre tour dans la possession de son salut. Dieu le veuille! Amen! Amen.



PRIE-

P R I E R E

Après le Sermon.

O DIEU! que ta grace attaque nos cœurs avec de puissantes armes! que de moyens elle met en œuvre pour les fléchir à leur devoir, & qu'après tout ce que tu daignes faire pour nous attirer dans la route du Ciel, l'obstination à nous en éloigner, nous rend indignes d'excuse? Le devoir capital dont ce Discours vient de presser la nécessité, n'est point du nombre de ceux que couvrent quelquefois des voiles épais. Ce n'est point un de ces objets, sur lesquels une ame passionnée peut répandre certains nuages assez imposans pour nous en dérober la vûe. La Raison, la Conscience, ton Evangile élevent également ici leur voix, & parlent trop haut, pour que la cupidité puisse étouffer leurs décisions. Mais ce seroit peu que la force du précepte, tu nous fournis encore celle de l'exemple. Un Juif fait le procès aux Chrétiens. Un vil péager, l'opprobre de sa Nation *enseigne tes voies aux transgresseurs*, & par l'heureux changement qu'opère en lui la présence de Jesus-Christ, il invite ceux qui

Pseau.
Ll. 15.

qui suivirent la route de ses iniquités, à l'imiter dans les courageuses démarches qui signalèrent sa conversion. Quoi? fera-t-il dit que des Chrétiens résisteront à cet exemple? qu'ils mépriseront le grand ^{Hebr.} salut que Zachée courut embrasser avec ^{II. 3.} tant de joie! & que de la part de ceux-là mêmes qu'il a reçus à sa table ce matin, notre divin Sauveur essuyera le refus d'un si juste hommage! Cependant, Seigneur! l'expérience n'apprend que trop quel est le pouvoir d'un vice consacré par la coutume; & combien les grands motifs de l'honneur, du devoir & du salut, courent risque d'échouer contre un cœur qu'endurcit l'avarice, & que domine l'intérêt. En vain Zachée prêche-t-il la restitution. En vain avons nous prouvé que sans elle on se perd éternellement. Hélas! ceux que cette obligation regarde, continueront d'aller leur train, & de marcher après leur gain deshonnête. Raison, exemple, lumière, remords, efforts du Prédicateur, rien ne sera capable de les changer; à moins que ta grace toute puissante n'opère elle-même ce miracle. Daigne donc l'opérer, grand Dieu! toi qui fais seul de grandes merveilles! imprime dans l'ame des coupables ces Vérités que leurs oreil-

Matth.
III. 9.

reilles viennent d'entendre. Montre à ces impénitens, quel effroyable malheur c'est d'exclure de chez soi le *Sauveur* & le *Salut*; & les amenant à la pratique d'un devoir si longtems & si obstinément méprisé, *fais naître enfin de ces pierres mêmes, des enfans à Abraham.* Amen.

